

(1)

(N° 247.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 AVRIL 1853.

Transfert du Budget de la Guerre de l'exercice 1852 à celui
de l'exercice 1853 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. THIÉFRY.

MESSIEURS,

Le crédit extraordinaire de fr. 5,378,927 72 c^s alloué par la loi du 14 décembre 1852, pour l'exercice de la même année, n'a pas été entièrement absorbé. L'impossibilité de procéder à toutes les adjudications, avant la fin de l'année, a laissé sur l'art. 20, *Matériel du génie*, une somme de 274,000 francs disponible. M. le Ministre de la Guerre demande de la transférer au Budget de 1853, art. 21, *Matériel du génie*.

Le projet de loi a été adopté, à l'unanimité, par toutes les sections, à l'exception d'un membre de la première, qui s'est abstenu. Des sommes importantes étant encore nécessaires pour les fortifications et bâtiments militaires, la section centrale propose l'adoption du transfert.

Le Rapporteur,

C. THIÉFRY.

Le Président,

N.-J.-A. DELFOSSE.

⁽¹⁾ Projet de loi, n° 228.

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. Delfosse, était composée de MM. THIÉFRY, MOXON, VISART, DE CHIMAY, PIERRE et MAERTENS.